

**Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne**

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 DECEMBRE 2017 A 19H00

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président. Date de la convocation : 6 décembre 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 13 décembre 2017 à 19h00, avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

50

Suppléants ayant voix
délibérantes :

1

Conseillers représentés :

5

Total votants :

56

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, André IMBERDIS, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Aline LEBREF, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise SCHULZ, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Catherine MAZELLIER à Jeannine SUAREZ
Philippe CAYRE à Christiane SAMSON
Carine BRODIN à Claude GOUILLON-CHENOT
Abdelhraman MEFTAH à Nicole GIRY
Ghislaine DUBIEN à Sylvie CHAUNY

Conseiller.e.s absent.e.s : Didier ROMEUF, Claude NOWOTNY, Jany BROUSSE

Conseillère suppléante ayant voix délibérante : Joëlle MYE

Secrétaire de séance : Hélène BOUDON

**Convention relative à la mise à disposition du Centre artistique de Viscomtat
à l'association gymnastique et trampoline de la Montagne Thiernoise
DÉLIBÉRATION N° 20171213-32**

Rapporteur : Pierre ROZE, Vice-Président

Le rapporteur explique que le Centre artistique de la Montagne Thiernoise est un bâtiment intercommunal situé au village de La Montférie à Viscomtat. Jusqu'en 2009, il servait de lieu d'accueil en résidence d'artistes.

Depuis le 15 octobre 2010, le bâtiment est mis à disposition de l'association «Gymnastique et trampoline de la Montagne Thiernoise», gratuitement, par voie de conventionnement annuelle. La Communauté de Communes prend en charge la maintenance et la réparation des équipements ainsi que les consommations, les impôts et taxes relatives aux locaux.

Le rapporteur indique que la convention de mise à disposition du bâtiment du Centre artistique de la Montagne Thiernoise à l'association gymnastique et trampoline Montagne Thiernoise arrive à son terme.

Le Club compte 96 adhérents qui sont accueillis au cours de séances hebdomadaires réparties de la manière suivante :

- Les mardis de 17h15 à 19h
- Les mercredis de 14h30 à 19h

- Les vendredis de 18h à 20h
- Les samedis 10h à 12h30

Ainsi qu'au cours des différentes vacances scolaires.

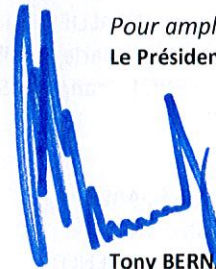
L'association enregistre de bons résultats sportifs sur l'année : 55 podiums en trampoline et 15 en gymnastique avec, entre autres, 2 titres de champions de France en Trampoline pour Michael Halvick et la présidente Prescilla Emaile. L'associatif rayonne largement sur le territoire de par la provenance de ses licenciés.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** de continuer à soutenir l'association dans la poursuite de ses objectifs en mettant gratuitement à sa disposition les locaux du Centre Artistique de la Montagne Thiernoise selon les modalités prévues à la convention de mise à disposition du 1^{er}/12/17 au 31/12/18,
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tout document s'y reportant.

TOTAL VOTANTS : 56 = Conseillers Présents : 50 + Représentés : 6 Non-participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES : 56 = Pour : 56 Contre :
Abstention :



Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon